LOI DE 1995 SUR LES RELATIONS DE TRAVAIL

**DÉCLARATION ATTESTANT LA PREUVE DE LA POSITION DES EMPLOYÉS**

AUPRÈS DE

LA COMMISSION DES RELATIONS DE TRAVAIL DE L’ONTARIO

**Entre :**

**Requérant,**

‑ et ‑

**Intimé**

**(syndicat).**

Je soussigné, ..........................……………...............................……au nom du

 (nom)

requérant, déclare que, selon mes renseignements, ma connaissance directe de la situation et ce que je tiens pour véridique :

1. Le ou les documents déposés à l’appui de la requête constituent la preuve

que .….……..... personnes, employés de l’employeur compris dans l’unité

 (nombre)

de négociation la date de dépôt de la requête, ne désirent pas être représentées par le syndicat.

1. Il y avait ...……....... personnes qui étaient des employés de l’employeur

 (nombre)

dans l'unité de négociation à la date de dépôt de la requête.

1. Selon ma connaissance directe de la situation et des enquêtes que j’ai menées, le ou les documents ont été signés par les employés qui y sont inscrits, sauf dans les cas suivants :

**FAIT** \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

....................…………............

(Signature)